

## **PRUNEL · 5 MILLIONS D'EUROS SUPPLÉMENTAIRES DE SUBVENTIONS ALLOUÉES PAR L'ANRU POUR LA SECONDE TRANCHE**

Saint-Denis, Ville Écologique, a lancé depuis 2015 le projet PRUNEL (Projet de Renouvellement Urbain Nord Est Littoral) avec le soutien de l'ANRU (Agence Nationale du Renouvellement Urbain). L'ANRU continuera de soutenir la Ville dans son plus grand projet de renouvellement urbain avec une enveloppe de 5 millions d'euros supplémentaires à ce projet de 228 millions d'euros. Ce jeudi 16 novembre, la Ville accompagnée de l'Etat, l'ANRU, des bailleurs sociaux et de ses différents partenaires a donc fait un point d'étape du projet.

**Pour l'heure, 26% des subventions de l'ANRU ont déjà été engagées pour des actions de résidentialisation, de déconstruction et des études.**

### **HISTORIQUE DU PROJET**

Le Projet de Renouvellement Nord Est Littoral a été initié en 2015 par la Ville et ses partenaires sur les quartiers de Vauban, Butor et du Bas de la rue Maréchal Leclerc. Le but est, qu'à terme, ces quartiers puissent bénéficier d'un cadre de vie plus agréable, tout en se développant économiquement.

Plus de 65 hectares du territoire sont concernés par ce projet qui se construit autour de 5 axes :

- 1) AMÉLIORER L'HABITAT ET LE CONFORT
- 2) EMBELLIR LE CADRE DE VIE
- 3) FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI
- 4) MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
- 5) RENFORCER LA QUALITÉ DE VIE DE TOUS LES HABITANTS

### **PRUNEL, LES AVANCÉES MAJEURES DE 2023**

L'année 2023 était principalement une année d'études, de temps de travail où les étapes décisives ont pu être validées, tout en voyant les premiers travaux. Mais l'année 2023 fait également état d'un bilan très riche où le projet est bien avancé.

Des ateliers avec les enfants des écoles, les habitants des quartiers et les professionnels ont été mis en place afin de les sensibiliser sur les îlots de fraîcheur qui permettent de réduire les températures dans les milieux urbains. Les logements les moins viables ont été détruits, les relogements pour Vauban et Piranhas Casse-Pierre sont terminés et les bailleurs sociaux ont débuté les premières réhabilitations. Les personnes relogées, parfois réticentes au départ, se sentent aujourd'hui mieux à 70%.

L'objectif de la convention est pour la première tranche de 60 000 heures d'insertion. À ce jour, 42% ont été réalisées, soit 25 000 heures. L'ACI « jardins de la fraternité » a permis à 12 personnes, dont 8 SDF, de retrouver le chemin de l'emploi. L'ACI a été reconduite pour 6 mois. Pour 2024, la Ville souhaite favoriser d'avantage la place de la femme sur les chantiers.



#### **Contact media**

Honorine Angama - Cheffe de projet communication  
h.angama@saintdenis.re - 06 93 88 52 50

Éric Fontaine - Directeur de la communication  
e.fontaine@saintdenis.re - 06 92 65 60 23

Un conseil citoyen a été mis en place afin d'organiser des ateliers participatifs avec les habitant.e.s des quartiers. Le but est de faire comprendre aux citoyen.nes que le réaménagement ne signifie que l'on oublie l'histoire du lieu, on démolit mais on préserve l'identité du quartier. PRUNEL, c'est pouvoir redonner toute son attractivité aux quartiers, tout en valorisant leur mémoire d'antan, tel est l'enjeu du projet. Les trois quartiers intégrés dans PRUNEL sont en étape 2 Eco quartier, au cœur d'une Ville plus verte et plus durable, afin d'offrir un environnement quotidien plus apaisant à ses habitant.e.s.

## LES AMBITIONS POUR 2024

La véritable phase opérationnelle et visible va démarrer en 2024. Les travaux lourds vont débiter, les démolitions vont se poursuivre et les réhabilitations vont s'accélérer. Un important travail va avoir lieu sur le sentier littoral et sur les écoles. Le lauréat de l'école provisoire sera désigné, cela permettra d'avoir le projet, et les lauréats pour les écoles Vauban et Bouvet seront désignés, cela notamment grâce à l'enveloppe de 5 millions d'euros supplémentaires.

Bien que les travaux de résidentialisation se poursuivent sur Vauban et Butor, le travail va désormais d'avantage s'accroître sur Marcadet et le bas de la rue Maréchal Leclerc, pour un démarrage des travaux début 2025. L'une des priorités est notamment de regrouper l'accueil de jour et l'accueil de nuit de la MFIS et de permettre aux femmes d'accéder à ce dernier. De nombreuses problématiques ont été soulignées sur le bas de la rue Maréchal Leclerc. Pour y pallier, la Ville a mis des dispositifs en place, que ce soit pour les SDF, la prostitution ou l'insalubrité. L'environnement du quartier s'est apaisé.

## CHIFFRES CLÉS

**65 ha** de foncier (Butor, Vauban et Bas de la rue Maréchal Leclerc)

**42%** d'heures d'insertion déjà réalisées

**75%** de logements sociaux

**5 500** habitant.e.s concernés

Des espaces déjà réalisés : square Vauban, espace de convivialité bois de nêfles, square Mérencienne et le jardin Belon, le rucher.

**228 M €** pour la globalité du projet

**26 %** des subventions de l'ANRU déjà engagées

**5 M €** de subventions de l'ANRU supplémentaires, soit un montant total de 25 331K€

Sur ces 5 millions de subventions complémentaires de l'ANRU:

- **2,6 M** pour la résidentialisation des opérations des bailleurs,
- **2,5 M** pour les études et travaux de la ruelle Turpin, du secteur Ah Soune/Mascarin,
- **200 000 euros** pour l'aménagement paysager du Butor,
- **500 000 euros** de complément pour les écoles



### Contact media

Honorine Angama - Cheffe de projet communication  
h.angama@saintdenis.re - 06 93 88 52 50

Éric Fontaine - Directeur de la communication  
e.fontaine@saintdenis.re - 06 92 65 60 23